

Réunion du CA SCF du mardi 9 Février 2016

Compte rendu

Conseil d'Administration,

Présents : Christian Auger, François Lagarde, Michel Mikloweit, Jean-Pierre Santiano, Agostinho Vaz Nunes.

Absents : Pascal Morin (santé), Pierre Meindre.

Conseil des sages, présents : Gérard Cardon, Antoine Jacquemoud.

Dépliant

Une maquette réalisée par Jean-Pierre Santiano et Antoine Jacquemoud, transmise préalablement, a donné lieu à des remarques et critiques.

Antoine Jacquemoud demande que ceux qui discutent fassent des propositions concrètes, que ce soit sur des blocs de texte ou sur la mise en page, si besoin en transmettant des dessins de mise en page, de même pour les photos.

Il est important de pouvoir disposer d'un dépliant pour la prochaine manifestation de Chelles début mars ; cela ne permet pas de mener d'ici là un processus de discussions suivi d'une recherche d'intervenants pour la rédaction et la mise en page.

Un tirage d'une version intermédiaire sera fait à 500 exemplaires pour Chelles, avant le processus complet de discussion et réalisation

CR du CA du 26/01/2016.

Approuvé (avec corrections d'orthographe)

Préparation de l'assemblée générale ordinaire du 30 Mars.

- **Rapport d'activité**

Quelques corrections ponctuelles en séance ; version bonne pour l'envoi

- **Point sur le rapport moral du président**

Antoine Jacquemoud considère que ce rapport reflète l'état du SCF actuel, mais aussi il trouve sa rédaction un peu trop sèche, télégraphique, alors que nos adhérents aimeraient bien avoir des phrases construites. François Lagarde indique que ce rapport moral est bien celui du président avec qui il s'est coordonné. Si le style technocratique lui est imputable, il déclare ne pas être en mesure d'établir rapidement et en concertation une nouvelle rédaction dans le sens souhaité.

- **Comptes 2015, rapport du trésorier.**

Une nouvelle version du projet de rapport financier est remise sur table.

Le document établi par l'expert-comptable est aussi fourni sur papier en plusieurs exemplaires (18 pages comprenant 11 pages complètes de tableaux de chiffres avec une quarantaine de lignes par page).

Enfin le grand livre est consultable à l'écran.

Michel Mikloweit présente le rapport et donne des informations sur le contenu détaillé de certains comptes.

Le passage de la variation de la situation des comptes en banque d'une part, au compte de résultat d'autre part, comporte de nombreux éléments portant notamment sur le traitement des investissements et des amortissements correspondant, ainsi que sur les créances, charges constatées d'avance et dettes fournisseurs. La compréhension n'en est pas intuitive pour tous.

Face à cette complexité, comment s'assurer de la régularité et de la sincérité des comptes ? Le Grand livre et les justificatifs sont consultables mais cette consultation n'est pas opérationnelle en séance ; elle doit être organisée. L'hypothèse d'un commissaire aux comptes, professionnel, aurait un coût prohibitif (plusieurs milliers d'euros) ; un tel commissaire n'est d'ailleurs obligatoire que lorsqu'une association reçoit un montant élevé de subvention, (ou un budget très élevé ?). Par contre le club peut désigner un son sein un vérificateur des comptes (ce qui s'est produit par le passé), si possible ayant quelques compétences en la matière.

Cette complexité et cette discussion ne doit pas faire oublier l'importance du déficit d'exploitation, comparé au montant des cotisations.

- **Actualisation des cotisations.**

Selon l'INSEE le coût de la vie a augmenté de plus de 13% depuis 2007, année de mise en place de la cotisation actuelle.

Le CA adopte la proposition de faire passer le tarif normal des cotisations à 65,00 € et le tarif réduit à 22,00 €, ce qui correspond à une augmentation de 8,33 % pour le tarif normal et de 10 % du tarif réduit. Cette hausse rentrera en vigueur pour la cotisation de l'année 2017.

Un échange a lieu sur le statut fiscal effectif des cotisations et dons. Le club est une association « d'intérêt général » sans être reconnue « d'utilité publique ». Dans certains cas le mot cotisation est utilisé pour couvrir la participation à une activité particulière alors que pour le club la cotisation correspond à l'adhésion proprement dite au club, ce qui la rend déductible.

- **Organisation : impression, mise sous pli,**

Le CA évoque la liste des documents à envoyer.

Pour la mise sous pli, le rendez-vous est confirmé pour le mardi 23 février à 15h au Lorem.

Pour l'impression, les documents envoyés en nombre seront imprimés par notre imprimeur habituel,

Pour la réception du courrier en retour de nos adhérents, Christian Auger propose de servir d'adresse de retour, Michel Mikloweit lui transmettra le fichier des envois pour pointage.

Points divers

- **Impression ou non de cartes « Adhérents ».**

Le club dispose d'une imprimante spécifique pour réaliser des cartes. Après séance il est vérifié que la photo est mise par l'adhérent. Il serait souhaitable de joindre une telle carte avec l'envoi pour l'assemblée générale .

Dispositions pratiques ?

- **Gestion des messages provenant de la page contact du site internet.**

Le site internet rénové comprend une page « Contact » qui donne lieu à messages de la part de visiteurs, messages comprenant les coordonnées de l'auteur et un espace de texte. Actuellement, ces messages sont transmis par le système du site à François Lagarde ; le (ou les destinataires) sont paramétrables ; mais le système ne fait aucune distinction selon le contenu du message.

Depuis l'ouverture au public de la version rénovée du site, fin décembre, il y a eu 12 messages (hors tests) sur des sujets très divers : problème sur le paiement de cotisation ou la connexion à l'espace réservé, petite annonce sur du matériel à vendre, demande de renseignement technique, ...

Un de ces messages portait sur un ensemble de plaques de verres sur 14/18, de visionneuses et appareils de projection anciens. Ce message a été transmis pour avis aux membres du CA et, bien évidemment, à Gérard Cardon responsable du Patrimoine.

Comme Gérard Cardon veut bien s'en occuper, le CA le charge de prendre contact avec l'intéressé pour de plus amples informations.

Points non traités ou non aboutis renvoyés au prochain CA

- **Règlement intérieur.**
- **Didacticiels Magix-video de Roger Jauneau.**
(12 vidéos de 3 à 17 min. 2h 40 au total, 18 Go)
Au CA du 26 janvier, il est proposé de réduire à 720p en utilisant un format plus compressé (avec AvsVidéoConverter). **Qui opère ?**
- **Clés m.objects**
Le SCF propriétaire de 2 clés (dongle) m.objects . Ces clés ont été prêtées à 2 adhérents. Certains disent que le prêts de ces clés avait pour fonction de permettre de tester le logiciel avant achat éventuel et devraient correspondre à des prêts de courte durée. Il est indiqué que dans un cas une clé permet à l'un d'eux de réaliser diaporama important qui doit s'avérer très utile pour le club. Un contact préalable doit être pris avec les adhérents, concernés.
- **Point sur le site : référencement, espace rédacteur.**
François Lagarde fait part de sa préoccupation maintenue sur le faible référencement du site rénové dans les moteurs de recherche ; il indique qu'il n'a pas eu de temps suffisant à y consacrer et ne dispose pas de contacts permettant d'aider à son amélioration.
Par ailleurs, le système SPIP du site comprend un dispositif spécifique pour des rédacteurs habilités. L'interface actuelle n'est pas très ergonomique ; François Lagarde indique qu'il n'a pas eu de temps suffisant pour trouver la façon de l'améliorer. Cependant, il semble nécessaire d'organiser une formation pour les rédacteurs.
- **Atelier prospectif.**
Lors du Ca du 26 janvier, la discussion sur les perspectives 2016 a débouché sur la nécessité de renouveler l'action du club en direction du public à l'occasion de manifestations classiques ou à l'initiative du Club (sorties, démonstrations, studio, ...). Il a été convenu d'organiser une commission ou un groupe de travail pour faire des propositions opérationnelles. Ce sujet sera repris en CA après l'atelier de Chelles.
- **Communication**
La communication du club doit être élargie afin de permettre de nouvelles adhésions. Il est fait appel à propositions notamment sur les cibles (ex : associations de photos, revues, ...) et sur les modalités de communication¹.
Ce sujet sera repris au prochain CA

Prochaine réunion du CA le mardi 8 mars 2016 à 19h au Lorem

¹ Un abonné Facebook peut atteindre une page Facebook « Stéréo-Club Français » :

<https://www.facebook.com/pages/St%C3%A9r%C3%A9o-Club-fran%C3%A7ais/636587203069601?ref=ts>

Il est indiqué sur cette page : « Cette page est générée automatiquement en fonction des intérêts des utilisateurs de Facebook et n'est affiliée ou sponsorisée par quiconque associé à ce sujet. » Elle fournit un lien sur Wikipédia.